

URGENCE CLIMATIQUE : LES RÉDACTIONS INFORMENT, MAIS PENSENT-ELLES À LEUR EMPREINTE CARBONE ?

Que les médias couvrent l'urgence climatique n'a heureusement plus rien d'exceptionnel. Qu'ils travaillent ouvertement à la décarbonisation de la profession est moins fréquent. Deux médias étrangers réalisent, chacun à leur manière, de la comptabilité carbone : la rédaction vidéo du Monde et l'ensemble du Guardian. Ouvrons nos applications de calcul, il est temps d'additionner des tonnes d'émissions de CO₂ pour choisir celles à supprimer.

En septembre dernier, 1.200 journalistes francophones et une série de rédactions françaises ont rédigé, signé et diffusé, une "Charte pour un journalisme à la hauteur de l'urgence écologique". Les signataires s'engagent notamment à pratiquer un journalisme bas carbone, en utilisant des outils moins polluants et en favorisant le recours à des journalistes locaux. Assez logiquement, la charte ne s'attarde pas sur la façon de décarboner le journalisme — secteur professionnel et pan de l'économie. Alors, comment s'y prendre, en tant que groupe média, rédaction ou journaliste ? Par où commencer ?

En guise d'inspiration, voici deux cas occidentaux. Le premier est francophone et audiovisuel ; le second est anglophone, print et web. Dans un cas comme dans l'autre, la réflexion "carbone" est plutôt avancée. Et la première étape du processus consiste à évaluer la quantité d'émissions de gaz à effets de serre envoyée dans l'atmosphère lors d'une activité journalistique, pour ensuite la réduire.

LE SERVICE VIDÉO DU MONDE : 13,4 TONNES D'ÉQUIVALENT CO₂ EN 3 ANS

Depuis 2019, les journalistes vidéo de la rédaction du Monde additionnent dans une simple feuille Google Sheet les grammes de CO₂ engendrés à chaque étape de leur travail. Le 30 août dernier, Charles-Henry Groult, le chef du service, partageait le fruit de leur expérience sur Twitter, dans un thread très court (neuf tweets) mais très instructif. Premier constat : mis bout à bout, les grammes de CO₂ sont vite devenus des tonnes. En trois ans, le service vidéo du Monde estime avoir émis 13,4 tonnes d'équivalent CO₂ pour réaliser 43 reportages sur les enjeux climatiques. Ce montant regroupe le poids carbone des déplacements, des journées de tournage et de montage.

Deuxième point, la voiture et l'avion sont les grands responsables de ces (mauvais) résultats. "Les trajets en avion de nos reportages en Guyane, à Madagascar et au Sénégal constituent 91 % de l'empreinte carbone totale, alors qu'ils ne représentent que 5 reportages sur 43", écrit

Charles-Henry Groult. "La voiture alourdit aussi le bilan : 60 km en voiture entre Morlaix et Brest se sont révélés six fois plus émetteurs que les 1000 km de trajet AR Paris-Morlaix en TGV".

Pour obtenir ce bilan, les journalistes ont additionné le poids carbone de chacun de leurs trajets suivant le mode de déplacement choisi : trains intercity (8,1 gr. de CO₂/km), TER (29,6), TGV (2,4), métro (2,74), avion (152), voiture/taxi (218) et hélicoptère (là, ça se complique un peu). (Notons que ces valeurs CO₂/km ne sont pas directement transposables au rail belge, puisque le mix énergétique français diffère du nôtre.)

Après analyse, le service vidéo du Monde a opté pour quelques règles simples de sobriété, explique Charles-Henry Groult. Il cite :

- se déplacer uniquement en transports en commun en Île de France.
- Pas d'avion pour les reportages en métropole ou proches de la frontière française.
- En cas de reportage à l'étranger, privilégier la combinaison "train + nuit d'hôtel" pour éviter un aller-retour dans la journée en avion.
- Si le déplacement en avion est inévitable, allonger le temps de reportage pour ramener au moins deux sujets.

Le troisième enseignement tiré du calculateur du Monde concerne les journées de tournage ou de montage. Le poids environnemental varie fortement des unes aux autres. Le montage (164,5 grammes de CO₂/jour) est bien plus lourd que le tournage (10,3 grammes de CO₂/jour), si l'on s'intéresse aux émissions produites par l'utilisation du matériel informatique pour le montage (ordinateurs) ou vidéo pour le tournage (caméras, batteries). Attention, il ne s'agit ici que des émissions directes, et non des émissions indirectes qui recouvrent, elles, toute la chaîne de production et d'acheminement du matériel informatique ou vidéo, par exemple. Les émissions indirectes sont donc largement supérieures aux émissions directes, mais Charles-Henry Groult et ses collègues ne les ont pas intégrées à leur calculateur. Contrairement à la problématique de la mobilité, le chef de service ne partage ici aucune règle ou conseil



Entre autres règles de sobriété "carbone" adoptées par le service vidéo du Monde, ses journalistes se déplacent uniquement en transports en commun en Île de France. Photo: H. Lucas/AFP/Belga.

de sobriété informatique qui serait maintenant en application au Monde... Dommage.

Quatrième et dernier point : deux paramètres fondamentaux manquent au tableau général, si l'on veut réellement connaître l'impact carbone direct d'une rédaction vidéo. D'abord, les émissions liées aux ressources collectives comme le chauffage ou la climatisation de la rédaction. Ensuite, les émissions carbone produites par le streaming, et donc émises lors du visionnage des vidéos par le public. Mais Le Monde ne parvient pas (encore) à les intégrer dans son calculateur. "Si vous avez des conseils pour les estimer, on est preneurs", glisse Charles-Henry Groult en milieu de thread.

Le thread de Charles-Henry Groult se termine par une invitation — et un hyperlien. Il suggère à d'autres rédactions de se saisir de leur outil pour conscientiser le poids carbone de leurs déplacements. Le Google Sheet du Monde est disponible en libre accès.

GUARDIAN MEDIA GROUP : 33.339 TONNES D'ÉQUIVALENT CO₂ EN 18 MOIS

En octobre 2021, le Guardian enfonçait le clou de ses engagements climatiques, initialement pris deux ans plus tôt. Le groupe médiatique allait cette fois... plus loin et moins loin que précédemment. Plus loin lorsqu'il s'engage à refuser toute publicité d'entreprises qui font de l'extraction de combustibles fossiles. Plus loin lorsqu'il accentue encore sa ligne éditoriale sur les enjeux climatiques. Mais moins loin lorsqu'il annonce réduire ses émissions de deux tiers d'ici 2030 — au lieu de la neutralité carbone d'abord annoncée en 2019.

Pourquoi cette baisse des ambitions climatiques ? Notamment vu les résultats d'une étude complète menée entre avril 2019 et mars 2020 sur l'empreinte carbone du Guardian Media Group (GMG), dont les principales rédactions se trouvent au Royaume-Uni, en Australie et aux États-Unis.

Il ressort de cette étude qu'un tiers des émissions CO₂ du GMG ne peut apparemment pas être évité. Dès lors, le GMG s'est plutôt engagé à supprimer leur équivalent carbone en "utilisant des schémas vérifiables de qualité". D'où la nouvelle répartition deux tiers d'émission en moins / un tiers de compensation d'ici 2030. Le résumé de l'étude environnementale menée au GMG est publique — exercice de transparence plutôt apprécié. On ne le lit pas dans un thread Twitter, mais dans un document PDF de 26 pages. Et son premier enseignement : 95 % des émissions carbone qui entourent les activités du GMG sont des émissions indirectes.

Comme écrit plus haut, ces émissions concernent donc la chaîne d'approvisionnement du média (supply chain). Elles dépassent largement les émissions directes (qui ne représentent que 5%) et mettent dès lors en perspective le calculateur du Monde, par exemple, qui se focalise uniquement sur les émissions de CO₂ directement produites par l'activité journalistique du service vidéo. Autrement dit : l'impact carbone du journalisme se situe majoritairement en amont des salles de rédactions.

Deuxième enseignement au Guardian : 73 %

des émissions totales (directes et indirectes) découlent du support papier. La production du papier, l'impression des journaux et des magazines, puis la distribution de toute cette presse (transport routier principalement) représentent 24.330 tonnes de CO₂ pour 18 mois d'activité.

Les 27 % restants concernent le déplacement quotidien des employé-es (2 %) ; les voyages d'affaires (7 %) ; le matériel informatique, l'infrastructure IT, l'électricité et le gaz pour alimenter les bureaux (9 %) ; la consommation d'énergie par les lecteur-ices pour accéder aux contenus en ligne, web et applications (9 %). L'un dans l'autre, le Guardian Media Group porte la responsabilité de 33.339 tonnes d'équivalent CO₂ émises entre avril 2019 et mars 2020. Son objectif est de descendre à 11.000 tonnes d'équivalent CO₂ d'ici sept ans. Pour y arriver, le GMG dépend notamment du passage de ses fournisseurs vers de l'énergie 100 % renouvelable.

En interne, le groupe média déclare travailler au transfert énergétique de l'ensemble de ses bureaux, au soutien à la mobilité durable pour les employé-es, à une attention particulière sur les modes de transport lors de voyages d'affaires. Reste un gros point d'interrogation sur le transport routier des journaux. Les camions sont en effet bien plus compliqués à décarboner que la mobilité des journalistes.

Catherine Joie

"LA RTBF DOIT ÊTRE UNE ENTREPRISE EXEMPLAIRE SUR LE PLAN ENVIRONNEMENTAL"

Le prochain contrat de gestion de la RTBF, qui sera effectif à partir du 1^{er} janvier 2023, contient toute une série de passages relatifs à l'engagement environnemental de la Fédération Wallonie-Bruxelles, qui devront transparaître dans le fonctionnement quotidien du média de service public de la FWB.

La note d'intention du gouvernement, qui date du 22 mars 2022, fait directement référence à de la comptabilité carbone. Le texte indique que "la RTBF doit être une entreprise exemplaire sur le plan environnemental. Le Gouvernement invite son conseil d'administration à faire de cet enjeu une priorité. Outre les mesures du plan de transition écologique qui seront reprises au sein de son contrat de gestion, la RTBF devra gérer ses ressources en visant des objectifs ambitieux en matière de respect de l'environnement et de réduction des émissions de carbone. (...) L'impact écologique de l'entreprise sera monitoré, pour que celle-ci puisse sans cesse améliorer ses performances en la matière."

En octobre 2021, un article publié sous la rubrique "RTBF Inside" faisait état de l'avancement de la RTBF sur le plan climatique. L'article indiquait alors que le dernier bilan carbone remontait à 2013. A l'époque, les activités de l'ensemble de la RTBF, lisait-on, produisaient un total de 50.306 tonnes de gaz à effet de serre par an. A l'époque toujours, poursuivait l'article, cela correspondait à la consommation énergétique (en gaz et en électricité) de 8.234 ménages belges.